

FLANDRE (*S. A. R. Mgr Philippe-Eugène-Ferdinand-Marie-Clément-Baudouin-Léopold-Georges*, Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg-Gotha, comte de), lieutenant-général de l'armée belge, commandant supérieur de la Cavalerie, président du Comité national belge de l'A. I. A. (Laeken, 24.3.1837 — Bruxelles, 17.11.1905). Fils de Léopold I^{er}, roi des Belges, et de Marie-Louise d'Orléans, fille de Louis-Philippe, roi des Français; époux de Marie-Louise-Alexandrine-Caroline, princesse de Hohenzollern-Sigmaringen.

C'est en 1837, et non en 1838 comme il a été indiqué par erreur dans une histoire de Belgique récente et assez répandue, que la première reine des Belges, après avoir perdu son premier-né en 1834 et donné le jour au futur roi Léopold II le 9 avril 1835, mit au monde un troisième fils, auquel fut conférée une suite de prénoms où dominerait l'un de ceux de son grand-père maternel, le Roi des Français. Ce n'est qu'en 1840 qu'un arrêté royal lui conférerait ce titre de Comte de Flandre par quoi la jeune dynastie entendait se rattacher aux vieilles suzerainetés des provinces belgiques.

Le jeune prince fut élevé avec son aîné sous la conduite du lieutenant-colonel de Lannoy, par les professeurs Defacqz, Montegnic, Scheller et Henri Conscience, dont la désignation avait quelque peu ému le constituant liégeois Rogier, la reine assurant elle-même la formation religieuse de ses enfants. Ceux-ci s'entendaient parfaitement et cette entente, jamais, ne connaîtrait de relâchement.

La Reine des Belges étant décédée le 10 octobre 1850, l'héritier du trône étant entré constitutionnellement au Sénat le 9 avril 1853, ayant épousé, le 10 août suivant, l'archiduchesse Marie-Henriette-Anne de Habsbourg-Lorraine, arrière-petite fille de l'impératrice Marie-Thérèse et se trouvant désormais voué à se préparer plus exclusivement par l'étude et par les voyages à la fonction royale qu'il aurait à exercer un jour, le comte de Flandre, dans une vie volontairement effacée et que n'agiterait jamais le moindre esprit de fronde à l'égard de son frère, s'attacha principalement à la constitution d'une bibliothèque qui serait son beau souci jusqu'au soir de sa vie. Cet effacement, raisonnable et loyalement consenti, n'empêcherait d'ailleurs point le frère cadet du Roi de poursuivre à l'armée une carrière qui n'eut rien de purement symbolique.

Le lieutenant de cavalerie de 1849, si bien sous l'uniforme, à en croire sa mère, a été promu lieutenant le 18 septembre 1851, capitaine-commandant le 16 décembre 1853, colonel le 21 juillet 1854, général-major le 21 juillet 1855 et lieutenant-général le 22 juin 1865. Le commandement supérieur de la cavalerie lui sera confié et, en 1870, il dirigera les manœuvres de notre armée.

Le 10 décembre 1865, le comte de Flandre assiste avec toute la famille royale aux derniers moments du fondateur de la dynastie. Le 16, il en suit pieusement, du Palais royal à la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule et de là au caveau laekenois où repose sa mère, le deuil mené par l'héritier du trône. Le lendemain il escorte celui-ci, à cheval, dans le cortège qui le mène au Palais de la Nation, et il assistera à la prestation du serment constitutionnel par le Roi.

Déjà, l'indiscrétion quelque peu ingénue où se complaisent les peuples, lui prête une belle fortune dont on lui attribue bonne administration, peut-être avec raison, on le verra plus loin. Son frère lui-même, lors de sa première visite aux Tuileries où le neveu de Bonaparte avait remplacé ses grands-parents, n'avait-il pas entretenu l'empereur de la restitution des biens de la famille d'Orléans dont la confiscation avait frustré la famille royale de Belgique de quelque trente millions de francs ?

Et voici qu'en 1866, les chambres roumaines offrent au comte Philippe la couronne dont elles se sont attribué la disposition et que ce prince bourgeois la refuse d'un télégramme, estimant ne pouvoir accepter une dignité d'hospodar que les traditions roumaines réservent à une personnalité indigène et dont l'acceptation le soumettrait, lui, prince de famille régnante vivant en chrétienté, à la suzeraineté du grand Turc.

Mais voici, d'autre part, qu'en février 1867, ce prince se fiance à la riche héritière que l'on dit que doit être la princesse Marie, Louise-Alexandrine, Caroline de Hohenzollern-Sigmaringen, sœur du prince allemand qui vient d'accepter, lui, la couronne roumaine et de celui dont la candidature au trône d'Espagne va précipiter la rencontre en armes de l'Allemagne et de la France, de longtemps menaçante. Le 24 avril suivant, le mariage du prince belge et de la princesse allemande est célébré à Berlin, en l'Église catholique de Sainte-Hedwige, en présence de Léopold II qui profite de la circonstance pour y régler avec Bismarck la question du Luxembourg. Le Comte et la Comtesse de Flandre vont, en voyage de noces, admirer l'Exposition de Paris, non sans avoir appris, au moment de se mettre en route, le drame de Queretaro. A leur retour à Laeken, le Comte ira rechercher sa sœur Charlotte à Rome où sa folie vient d'éclater, la conduira à Miramar, l'accueillera chez lui quand la Reine, sa belle-sœur, la ramènera de Miramar, jusqu'à sa mise en résidence à Tervuren, puis à Bouchout.

Le 22 janvier 1869, s'éteint à Laeken le petit comte de Hainaut, seul fils du Roi. Philippe soutient la marche du père désespéré dans le cortège qui mène l'enfant mort au tombeau. Il rentre chez lui, ce jour-là, en héritier du trône, sans doute malgré lui. Il le restera, cependant, jusqu'au moment où il pourra s'effacer devant l'un de ses fils. Il ne cessera d'ailleurs jamais d'user de ses influences personnelles au service du Trône et le servira d'autant mieux qu'il s'est attaché à la vie belge de tout l'attachement d'un bon et haut bourgeois, si bien que lors de la tension qu'ont amenée les visées de Napoléon III sur le Luxembourg et l'opposition de Léopold II à l'achat, par une compagnie française, du chemin de fer liégeois-luxembourgeois et de celui du Grand-Luxembourg, le prince confiera ses alarmes au général Goethals en termes entièrement dignes d'un bon père de famille, regrettant d'avoir fait construire à grands frais à Bruxelles ce beau palais de la rue de la Régence qu'il n'habitera peut-être jamais. Aussi bien, va-t-il servir d'informateur à son frère, déjà instruit des intentions de la reine Victoria d'Angleterre vis-à-vis de l'Empereur en cas de conflit armé, sur celles de la Cour de Postdam et user de toute son influence sur son beau-frère Hohenzollern pour lui faire retirer son irritante candidature au trône vacant d'Espagne. La neutralité ainsi alertée et bien résolue à se défendre de la Belgique lui vaudra, en 1870, le respect des deux belligérants.

La Princesse que Léopold II appellera « Notre-Dame de la Régence », donne successivement à son époux, indépendamment d'une petite fille morte en bas-âge, deux fils : Baudouin, né le 3 juin 1869 et Albert, né le 8 avril 1875, et deux filles, les princesses de Belgique Joséphine et Henriette. Et, dès la sortie de page de Baudouin, l'opinion publique, non sans raison d'ailleurs, prête au comte de Flandre, à raison de son désintéressement à la fois et de certaine surdité qui l'afflige, l'intention de ne jamais succéder à son frère. C'est le prince Baudouin qui devient l'héritier présomptif de son oncle et que son oncle, d'ailleurs, prépare avec tendresse à le bien remplacer. Le jeune prince, lieutenant des carabiniers, s'éteint malheureusement le 23 janvier 1891 et c'est sur son frère puîné que se reporteront les espoirs du Souverain à la fois et de la Nation. On sait qu'Albert I^{er} a donné au Pays plus que celui-ci n'avait jamais cru pouvoir en attendre, par sa pondération, sa droiture, son courage et des vertus bourgeoises qu'il tenait certainement du

comte Philippe de Flandre et de Notre-Dame de la Régence.

Mais en voilà certainement assez pour exposer en bref ce que furent la vie, l'action et les mérites du comte Philippe de Flandre. Et sans doute la présence de cet exposé dans cet ouvrage se justifierait-elle déjà par le seul fait de la constante amitié et du parfait esprit de collaboration qui unirent toujours le cadet du Roi-Souverain de l'État indépendant du

Congo à son auguste frère. Mais, le Comte de Flandre a d'autres titres, plus personnels encore et surtout plus précis, à se voir évoqué dans cette publication d'intérêt spécialement colonial. On va les détailler.

Quand, l'Association internationale africaine étant née de la Conférence géographique réunie à Bruxelles à l'initiative de Léopold II, il s'est agi pour celui-ci de constituer au plus tôt le comité national belge de cette association et de lui imprimer une efficacité qui lui assurerait certaine primauté, c'est au comte de Flandre que son frère a confié la présidence de ce comité national constitué en novembre 1876, et dont Strauch, déjà secrétaire général de l'A. I. A., assure également le secrétariat. Sous la présidence du comte de Flandre et les deux vice-présidences conjointes du baron d'Anethan et d'Hubert Dolez, se réunissent désormais de nombreuses personnalités représentatives du pays : avocats, banquiers, officiers, parlementaires et diplomates, grâce à qui le Comité belge pourra faire — et il le fera seul — preuve d'une activité réellement constructive, réunir rapidement un premier demi-million et envoyer en expédition à destination des grands lacs du Centre africain, le capitaine Crespel, le lieutenant Cambier, le docteur en sciences naturelles Maes et l'autrichien Marno, puis, après les décès de Crespel et de Maes tombés à Zanzibar, de les remplacer par Wauthier et par Dutricux.

N'est-ce pas à raison de cette collaboration avec le Souverain du Congo que le jour où la Maison royale s'alarmera de voir son chef se ruiner dans cette entreprise où il est si mal aidé, elle enverra au Roi pour le dissuader de poursuivre son dessein, le sage comte de Flandre ? Aussi bien celui-ci échoue-t-il et sort-il du cabinet d'études où son frère s'irrite en s'entêtant, pâle, atterré, désespéré. Sans doute ignore-t-il que le Souverain acculé à chercher les moyens que lui refusent la lésine de son peuple et celle de l'étranger, dans une exploitation domaniale imprévue et peut-être hardie des terres vagues du Congo, a déjà des raisons de sourire à un avenir prospère de son empire, et ne soupçonne-t-il pas qu'invité à son tour à sermonner le Roi au nom de la famille, le duc d'Aumale, son oncle, sortira de chez son neveu après avoir souscrit pour quelques millions de francs de titres congolais.

Mais ce petit incident ne refroidira point la tendresse qui unit de longtemps les deux frères et, à la mort du Comte, le Roi évoquera devant sa belle-sœur, les yeux mouillés de larmes, les heureuses années où, le dimanche, après une promenade de caractère bourgeois, Philippe et la Comtesse s'en venaient retrouver leur frère et leur belle-sœur, à l'heure du pot-au-feu.

Le Comte de Flandre avait accepté la présidence d'honneur de nombreuses sociétés d'intérêt culturel ou philanthropique. Il était colonel honoraire du 1^{er} régiment des Guides et chef du régiment des Dragons hanovriens. Il avait été honoré de nombreux ordres et décorations belges ou étrangères.

On a dit justement qu'à partir de sa mort son frère fut plus seul que jamais.

Chapaux, Alb., *Le Congo*, Brux., Éd. Rosez, 1894, p. 47. — Comte L. de Lichtervelde, *Léopold II*, Brux. A. Dewit, 1926, pp. 35, 37, 62, 100, 159, 357. — Comte L. de Lichtervelde, *Léopold I^{er} et la formation de la Belgique contemporaine*, Brux., A. Dewit, 1929, pp. 181, 275, 277. — R. S. Thomson, *Fondation de l'Etat indépendant du Congo*, Brux., Off. de Publicité, 1933, 47. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, Fayard, 1934, pp. 20-26, 28-30, 76, 90, 92, 110, 121, 122, 126, 127, 132, 136, 138, 141, 145, 147, 159, 232, 257, 343, 344, 352, 353, 355-358, 475. — L. Bauer, *Léopold le mal aimé*, Paris, A. Michel, 1935, pp. 41, 201. — Col. B. E. M. Stinglhamber et P. Dresse, *Léopold II au Travail*, Paris-Bruxelles, Éd. du Sablon, 1944, pp. 196, 199. — F. Van Kalken, *Histoire de Belgique des origines à nos jours*, Brux., Off. de Publicité, 1946, pp. 465, 475.